

VersaillesGrandParc

les guides de la communauté d'agglomération de VersaillesGrandParc

Bailly • Bièvres • Bois d'Arcy • Bougival • Buc • Châteaufort • Fontenay-le-Fleury • Jouy-en-Josas • La Celle Saint-Cloud • Le Chesnay
Les Loges-en-Josas • Noisy-le-Roi • Pennemoulin • Rocquencourt • Saint-Cyr-l'École • Toussus-le-Noble • Vélizy-Villacoublay • Versailles • Viroflay

GUIDE DU TRI

INCLUS
jours de
collecte et
déchèteries



2015-2016



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

SOMMAIRE

Déchets recyclables	▶ 4
Verre	▶ 8
Ordures ménagères	▶ 10
Déchets végétaux	▶ 12
Encombrants	▶ 14
DEEE	▶ 16
Déchets toxiques	▶ 18
Déchets de soins	▶ 20
Textile - chaussures	▶ 21
Déchèteries	▶ 22
Secteurs de collecte	▶ 26
Dico du tri	▶ 27

2

Ce guide du tri est imprimé sur un papier constitué à 100% de fibres recyclées.

En utilisant ce papier plutôt qu'un papier non recyclé, l'agglomération réduit son impact environnemental de :



915
kg de CO₂



93 680
litres d'eau



11 747
kWh d'énergie



6 204
kg de bois

Sources : Données Labelia Conseil pour l'empreinte carbone. Données European BREF pour le papier à fibres vierges.

TRIER

c'est bien

RÉDUIRE

c'est mieux !

Ne pas gaspiller, limiter la production de déchets, valoriser le réemploi, étendre le recyclage et limiter au maximum l'enfouissement.

Autant d'objectifs qui s'inscrivent dans la démarche « zéro gaspillage, zéro déchet » engagée par Versailles Grand Parc afin de mieux maîtriser l'ensemble du processus de gestion des déchets, et ses impacts sur l'environnement.

L'Agglomération met en œuvre une politique intégrée impulsant une réelle dynamique d'économie circulaire afin de :

- créer des emplois,
- d'acquies un meilleur niveau d'autonomie vis-à-vis des ressources rares et des produits importés
- participer au développement d'énergies nouvelles (ex. méthanisation des déchets organiques) et de produits de fertilisation des sols mieux adaptés à une agriculture responsable.
- maîtriser les coûts de l'ensemble de la filière et mettre en place un cercle financier vertueux dans lequel les économies réalisées à terme, sur la filière de gestion des déchets est réinjectée dans l'économie circulaire et la création d'emplois.

Dans la continuité du plan local de prévention des déchets (PLP), ce projet citoyen, permet à la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc d'impliquer l'ensemble des acteurs, de les coordonner et d'atteindre ainsi des objectifs communs.

COMMENT FONCTIONNE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Mode d'organisation entre opérateurs économiques d'un territoire consistant à optimiser la circulation et les besoins en énergie et en ressources naturelles par l'échange et la mutualisation.

ÉCOCONCEPTION

Considère toutes les étapes du cycle de vie d'un produit (fabrication, distribution, utilisation, valorisation finale), qu'il s'agisse d'un bien ou d'un service, de manière à limiter ses impacts sur l'environnement.

ÉCONOMIE DE FONCTIONNALITÉ

L'achat du service et de la fonction se substitue à l'achat du produit. Les produits sont alors conçus pour s'adapter à la demande de manière évolutive, et être éventuellement réutilisés par plusieurs utilisateurs successifs.

RECYCLAGE

Permet de récupérer les matières premières d'un produit qui n'a trouvé aucun autre usage, pour les réutiliser dans la fabrication de produits nouveaux.



RÉUTILISATION

Consiste à utiliser un objet pour un autre usage que celui qui était prévu au départ ou à démonter des produits afin de récupérer les pièces en état de fonctionnement pour les revendre.

RÉPARATION

Donne une vie supplémentaire aux biens en panne ou abîmés, ce qui permet de prolonger leur durée d'usage.

RÉEMPLOI

Permet de remettre dans le circuit économique des biens qui ne correspondent plus aux besoins du consommateur ou propriétaire initial.

LOCATION LONGUE DURÉE

OCCASION

DÉCHETS RECYCLABLES

Vidés,
en vrac
et sans
sac



Plastiques :
uniquement les
bouteilles et flacons

4



**Briques alimentaires, boîtes
et cartons d'emballage**



**Aérosols, canettes, boîtes de
conserve, boîtes métalliques**



TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT !

Journaux, magazines, prospectus, lettres, enveloppes, annuaires, livres, cahiers

— LES INTERDITS

Ennemi du tri n°1

à ne pas mettre dans le bac déchets recyclables



Sacs et films plastiques



Barquettes plastiques



Pots de yaourt, de crème fraîche



Jouets en plastique



Barquettes polystyrène



Seringues, objets tranchants



Cartons souillés, essuie-tout

Ces déchets ne sont pas recyclables (cf. dico du tri page 27).



Que faire de vos gros cartons ?

5



Les gros cartons doivent être apportés en déchèterie.

En points d'apport volontaire ou en bac, découpez-les au préalable !

(sans polystyrène, ni film plastique et non mouillés)



1 tonne de plastique recyclé = 800 kg de pétrole économisé



ET APRÈS...

QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS RECYCLABLES ?



Plastique transparent de couleur claire (PET)



PET broyé



Barquettes de légumes, nouvelles bouteilles



Plastique opaque (PEHD)



PEHD broyé ou granules de PEHD



Objets en plastique : poubelles, arrosoirs...



Aluminium



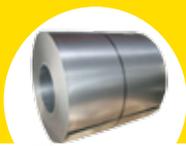
Lingots d'aluminium



Vélos
(670 canettes = 1 vélo)



Acier



Tôle d'acier, fer à béton



Jouets, casseroles, boîtes de conserve



Papier/carton



Fibre de cellulose



Cartons, journaux



JOURS DE COLLECTE

Sortir les bacs la veille au soir (sauf mention spéciale)



BAILLY

→ jeudi

BIÈVRES

→ mercredi

BOIS D'ARCY

→ mercredi

BOUGIVAL

→ mercredi

BUC

→ mercredi

CHÂTEAUFORT

→ jeudi

FONTENAY-LE-FLEURY

Nord
Sud

→ vendredi
→ mardi

JOUY-EN-JOSAS

Impasse du Pont Colbert

→ jeudi
→ collecte avec Versailles

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Centre et Jonchère
Gressets, Chataigneraie, Feuillaume, Beaugard
et Petit Beaugard

→ mercredi
→ jeudi

LE CHESNAY

Zone bleue
Zones violette et rose
Zone orange
Rue Victor André

→ mardi et vendredi (sortir les bacs avant 7h)
→ jeudi (sortir les bacs entre 18h et 19h)
→ mercredi (sortir les bacs entre 18h et 19h)
→ jeudi (sortir les bacs avant 19h)

LES LOGES-EN-JOSAS

→ jeudi

NOISY-LE-ROI

→ jeudi (sortir les bacs avant 14h)

RENNEMOULIN

→ jeudi (sortir les bacs avant 14h)

ROCQUENCOURT

→ mardi

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

→ mercredi (sortir les bacs avant 15h)

TOUSSUS-LE-NOBLE

→ jeudi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart
94 pavillons, Village, Louvois, Est, Centre et Mail

sortir les bacs la veille après 18h
→ mercredi
→ jeudi

VERSAILLES

→ jeudi (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte
et les rentrer avant 9h le lendemain matin)

VIROFLAY

→ mercredi (sortir les bacs avant 18h)

VERRE UNIQUEMENT

Vidés,
en vrac
et sans
sac



Bouteilles



Pots, bocaux

Il est inutile de laver le verre avant de le jeter



8

LES INTERDITS



Vaisselle, faïence,
porcelaine, verre...



Ampoules, néons



Objets en terre cuite



Miroirs, fenêtres

Ces déchets ne sont pas
assimilés à du verre recyclable
(cf. dico du tri page 27)

EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

entre 8h et 21h



Pour connaître le point d'apport volontaire
proche de chez vous, rendez-vous sur :
www.versaillesgrandparc.fr
Quotidien/Carte des points de collecte



Le verre se recycle à 100 % et à l'infini !





JOURS DE COLLECTE



BAILLY	→ PAV
BIÈVRES	→ PAV
BOIS D'ARCY	→ PAV
BOUGIVAL	→ mercredi (sortir les bacs la veille)
BUC	→ PAV
CHÂTEAUFORT	→ dernier mardi (sortir les bacs la veille)
FONTENAY-LE-FLEURY	→ PAV
JOUY-EN-JOSAS	→ PAV
LA CELLE SAINT-CLOUD	→ PAV
LE CHESNAY	Zone bleue, orange (collectifs) et rose (collectifs) → vendredi (sortir les bacs avant 7h) Zones violette, orange (pavillons) et rose (pavillons) → PAV
LES LOGES-EN-JOSAS	→ PAV
NOISY-LE-ROI	→ PAV
RENNEMOULIN	→ PAV
ROCQUENCOURT	→ jeudi (sortir les bacs la veille)
SAINT-CYR-L'ÉCOLE	→ PAV
TOUSSUS-LE-NOBLE	→ PAV
VÉLIZY-VILLACOUBLAY	sortir les bacs la veille après 18h Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart → 1 ^e et 3 ^e jeudi 94 pavillons, Village, Louvois, Est, Centre et Mail → 2 ^e et 4 ^e jeudi
VERSAILLES	→ PAV
VIROFLAY	→ PAV

ORDURES MÉNAGÈRES

PAR EXEMPLE

En sacs
bien
fermés



Pots de yaourt,
de crème fraîche



Barquettes
en plastique



Couches



Sacs et films
en plastique...



LES INTERDITS



Verre



Déchets
toxiques



Déchets d'équipements
électroniques et électriques

Avec les ordures
ménagères, ces déchets
polluent et peuvent
être dangereux. Ils
font l'objet d'une autre
collecte (cf. dico du tri
page 27)





JOURS DE COLLECTE

Sortir les bacs la veille au soir (sauf mention spéciale)



BAILLY | Pavillonnaire
Collectif

→ mardi, vendredi
→ lundi, mercredi, vendredi

BIÈVRES

→ lundi, vendredi

BOIS D'ARCY | Orange
Bleu

→ lundi, vendredi
→ mardi, samedi

BOUGIVAL | Nord
Sud

→ lundi, vendredi
→ mardi, samedi

BUC

→ mardi et vendredi

CHÂTEAUFORT

→ mardi

FONTENAY-LE-FLEURY | Nord
Sud

→ mardi, samedi
→ lundi, vendredi

JOUY-EN-JOSAS

Impasse du Pont Colbert

→ mardi, vendredi
→ collecte avec Versailles

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Jonchère et Beaugerard

→ lundi, vendredi

Centre, Chataigneraie, Feuillaume et Petit Beaugerard

→ mardi, samedi

Gressets

→ mardi, vendredi

LE CHESNAY

Zone violette

Zone rose

Zone orange

Zone bleue

sortir les bacs entre 18h et 19h

→ lundi, mardi, vendredi, samedi

→ mardi, samedi

→ lundi, vendredi

→ lundi, jeudi, samedi (sortir les bacs avant 7h)

LES LOGES-EN-JOSAS

Rue Charles de Gaulle

→ mardi, samedi
→ mardi, vendredi

NOISY-LE-ROI

→ lundi, vendredi (sortir les bacs avant 14h)

RENNEMOULIN

→ lundi (sortir les bacs avant 14h)

ROCQUENCOURT

→ lundi, mercredi, vendredi

SAINT-CYR-L'ÉCOLE | Nord
Sud

→ mardi, vendredi (sortir les bacs avant 15h)
→ lundi, jeudi (sortir les bacs avant 15h)

TOUSSUS-LE-NOBLE

→ mardi, samedi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart

sortir les bacs la veille après 18h
→ lundi, vendredi

94 pavillons, Village, Louvois, Est, Centre et Mail

→ mardi, samedi

VERSAILLES

→ lundi, mercredi, vendredi, samedi (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY | Rive Droite
Rive Gauche

→ lundi, jeudi (sortir les bacs avant 18h)
→ mardi, vendredi (sortir les bacs avant 18h)

DÉCHETS VÉGÉTAUX

En vrac et
sans sac
plastique



Pelouse,
feuilles mortes



Fleurs coupées



Elagages et petites branches en fagots ficelés
(moins de 10 cm de diamètre et d'1m50 de long)



Sapins

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft ou 3 fagots. Au delà, pensez-à la déchèterie !

12

LES INTERDITS



Cagettes et
objets en bois



Pots de fleurs
et jardinières



Terre,
cailloux



Épluchures

Ces déchets font l'objet de collectes spécifiques
(cf. dico du tri page 27)



Envie de composter ? En maison ou en immeuble,
L'Agglo met gratuitement à disposition un composteur !
Contactez-nous !



JOURS DE COLLECTE

Sortir les bacs la veille au soir (sauf mention spéciale)



	Haute Saison	Basse saison
BAILLY pavillonnaire	→ lundi	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
BIÈVRES	→ mardi	→ 3 ^e mardi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
BOIS D'ARCY		
Collectifs	→ jeudi	→ 3 ^e jeudi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
Pavillons	→ lundi	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
BOUGIVAL	→ lundi du 15 mars au 15 déc.	→ collecte des sapins : lundi 18 janvier 2016
BUC	→ lundi	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
CHÂTEAUFORT	→ PAV	
FONTENAY-LE-FLEURY	→ lundi	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
JOUY-EN-JOSAS	→ lundi	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
Impasse du Pont Colbert	→ collecte avec Versailles	→ collecte avec Versailles
LA CELLE SAINT-CLOUD		
Jonchère et Feuillaume	→ mardi du 15 mars au 31 déc.	→ 1 ^e mardi du 1 ^{er} janv. au 28 fév.
Bourg, Gressets, Chataigneraie, Petit Beauregard et Centre	→ lundi du 14 mars au 31 déc.	→ 1 ^e lundi du 1 ^{er} janv. au 28 fév.
LE CHESNAY (sortir les sacs le matin avant 7h)	→ lundi du 1 ^{er} mars au 31 déc.	→ pas de collecte du 1 ^{er} jan. au 29 fév.
LES LOGES-EN-JOSAS	→ lundi	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
NOISY-LE-ROI (sortir les bacs avant 14h)	→ mardi	→ 3 ^e mardi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
RENNEMOULIN (sortir les bacs avant 14h)	→ mardi	→ 3 ^e mardi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
ROCQUENCOURT	→ lundi	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
SAINT-CYR-L'ÉCOLE (sortir les bacs avant 15h)		
Nord	→ lundi	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
Sud	→ mardi	→ 3 ^e mardi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
TOUSSUS-LE-NOBLE	→ lundi	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
VÉLIZY-VILLACOUBLAY	En sacs	
Pavillonnaire (sortir les sacs la veille après 18h)	→ lundi	→ lundi
VERSAILLES (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)	→ mardi	→ 3 ^e mardi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
VIROFLAY		
Rive Droite	→ mardi	→ 3 ^e mardi du 1 ^{er} déc. au 14 mars
Rive Gauche	→ lundi	→ 3 ^e lundi du 1 ^{er} déc. au 14 mars

ENCOMBRANTS



Tapis, moquette



Matelas, sommiers, mobilier

Pour les recycler :

- Déchèterie de Bois d'Arcy (p.22)
- Magasins volontaires
- Don à des associations de l'économie sociale et solidaire



14



Sanitaires



Jouets en plastique non électrique



Polystyrène



Ferraille

Les encombrants sont à déposer la veille au soir du jour de collecte devant votre domicile, sans gêne pour le passage (2m² maximum par habitation) ou à apporter en déchèterie.

LES INTERDITS



Gravats



Pièces automobiles



Peintures, solvants



DEEE

Ces déchets font l'objet de collectes spécifiques (cf. dico du tri page 27)



JOURS DE COLLECTE

A sortir la veille au soir



BAILLY | Nord → 4^e mercredi
Sud → 2^e mercredi

BIÈVRES → 2^e jeudi

BOIS D'ARCY → 1^e jeudi

BOUGIVAL → dernier jeudi

BUC → 1^e mercredi

CHÂTEAUFORT → dernier vendredi

FONTENAY-LE-FLEURY → 4^e jeudi

JOUY-EN-JOSAS → dernier mercredi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Beauregard → 1^e vendredi
Centre, Chataigneraie, Petit Beauregard → 2^e vendredi
Bourg, Gressets, Feuillaume → 3^e vendredi
Jonchère → 4^e vendredi

LE CHESNAY

Collectifs → 2^e et 4^e mercredi
Pavillons → sur rendez-vous (mairie du Chesnay : 01 39 23 23 26)

LES LOGES-EN-JOSAS → dernier vendredi

Rue Charles de Gaulle → dernier mercredi

NOISY-LE-ROI | Est → 4^e mercredi
Ouest → 3^e mercredi

RENNEMOULIN → 4^e mercredi

ROCQUENCOURT → 3^e vendredi

SAINT-CYR-L'ÉCOLE | Nord → 2^e jeudi
Sud → 2^e vendredi

TOUSSUS-LE-NOBLE → dernier vendredi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Collectifs → 2^e et 4^e mercredi
Pavillons → 3^e jeudi

VERSAILLES

Notre Dame, Ermitage → lundi
Clagny, Jussieu → vendredi
Porchefontaine, Montreuil → jeudi
Saint-Louis, Satory → mardi

VIROFLAY | Rive droite → 1^e jeudi
Rive gauche → 1^e mercredi

DEEE : DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



Réfrigérateurs,
congélateurs, climatiseurs



Lave-linge, cuisinières,
chauffages, micro-ondes



Ecrans : téléviseurs,
ordinateurs



Petits appareils : audio,
vidéo, téléphonie, jouets...



ATTENTION : les DEEE comportent des substances nocives, ils ne doivent pas être déposés sur la voie publique.

Rapportez-les en déchèterie (voir page 22) ou aux permanences.





PERMANENCES

Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile



BUC

Centre technique municipal
65 avenue Roland Garros

→ 1^{er} samedi | 9H/12H

NOISY-LE-ROI

Place Jean-Baptiste de la Quintinie
(face à l'entrée du collège)

→ 3^e samedi | 9H/13H (accepte aussi les gravats)

ROCQUENCOURT

Place Charles de Gaulles

→ 4^e samedi | 10H/12H

TOUSSUS-LE-NOBLE

Parking COSEC
rue Robert Esnault Pelterie

→ 4^e samedi | 10H/12H

VERSAILLES

Carrefour chemin des Fausses et
rue Claude Debussy
(parking Stade de Jussieu)

→ 1^{er} samedi | 9H/12H30

Parking de Sceaux - avenue de Sceaux

→ 2^e et 4^e samedi | 9H/12H30

VIROFLAY

Parking à l'angle de la rue Joseph Bertrand et
l'avenue de la pépinière

→ 1^{er} samedi | 9H/12H30



LE 1 POUR 1, PENSEZ-Y !

Pour tout achat d'un nouvel équipement, le revendeur est tenu de reprendre votre ancien matériel.

DÉCHETS TOXIQUES



Médicaments,
radiographies



Peintures, vernis,
cartouches d'encre



Batteries, piles



CD, DVD,
cassettes



Produits dangereux,
extincteurs, huiles de vidange



Ampoules, néons à
économie d'énergie



Les déchets toxiques ne doivent pas être déposés sur la voie publique.

Rapportez-les en déchèterie (voir page 22)
ou aux permanences.

ATTENTION



Les déchets de soins piquants ou coupants ne sont pas acceptés aux permanences déchets toxiques, ils font l'objet d'une collecte en pharmacie (cf. page 20)



PERMANENCES

Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile



BUC

Centre technique municipal - 65 avenue Roland Garros

→ 1^{er} samedi | 9H/12H

LA CELLE SAINT-CLOUD

Place du jumelage

→ 1^{er} samedi | 9H/13H

LES LOGES-EN-JOSAS

2 Grande Rue (en face de la mairie)

→ 4^e samedi | 10H/12H

NOISY-LE-ROI

Place Jean-Baptiste de la Quintinie
(face à l'entrée du collège)

→ 3^e samedi | 9H/13H

ROCQUENCOURT

Place Charles de Gaulles

→ 4^e samedi | 10H/12H

TOUSSUS-LE-NOBLE

Parking COSEC
rue Robert Esnault Pelterie

→ 4^e samedi | 10H/12H

VERSAILLES

Rue Pierre Lescot (centre commercial Richard Mique)

→ 1^{er} samedi | 9H/12H30

Angle de la rue Artois et de la rue du Refuge

→ 1^{er} samedi | 14H/17H30

Square Jean Houdon

→ 2^e samedi | 9H/12H30

9 rue Vauban

→ 2^e samedi | 14H/17H30

Marché place Saint-Louis

→ 3^e samedi | 9H/12H30

Marché Notre-Dame, Carré à la Marée

→ 3^e samedi | 14H/17H30

86 rue Yves le Coz (maison de quartier Porchefontaine)

→ 4^e samedi | 9H/12H30

Parking de Sceaux - avenue de Sceaux

→ 4^e samedi | 9H/12H30

VIROFLAY

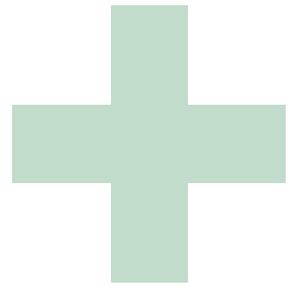
Parking à l'angle de la rue Joseph Bertrand et l'avenue de la pépinière

→ 1^{er} samedi | 9H/12H30

39 avenue du Général Leclerc

→ 1^{er} samedi | 8H30/12H30

DÉCHETS DE SOINS



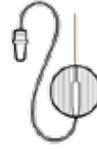
Aiguille
seule



Aiguille
à stylo



Cathéter
tout en un
type MIO



Cathéter



Lancette et
auto-piqueur
à barillet



Micro
perfuseur



Seringue
avec aiguille
solidaire



Seringue
type
IMIJECT



Set de
transfert



Stylo aiguille
sertie ou
rétractable

20

Les déchets de soins sont à déposer en pharmacie
exclusivement en boîte homologuée.

Pour connaître la pharmacie proche de chez vous,
consultez notre site :

www.versaillesgrandparc.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les déchets de soins présentent un risque potentiel d'infection et de contamination (bactéries, virus...).

C'est la raison pour laquelle il ne faut pas les jeter dans le bac d'ordures ménagères ou de déchets recyclables.

TEXTILES



Vêtements même abimés



Chaussures liées par paire



Linge de maison (draps, rideaux...)



Jouets en tissu



Petite maroquinerie (ceinture, sac à main...)



Linge de toilette

Les textiles doivent être déposés **propres et secs** dans des sacs fermés (moins de 50 litres) dans les bornes vêtements.

Lieux de dépôts sur :

www.versaillesgrandparc.fr

Quotidien/Carte des points de collecte



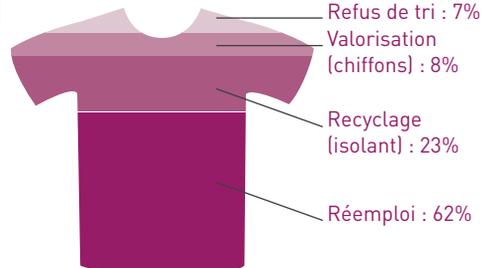
21

— LES INTERDITS

- vêtements mouillés et souillés,
- chiffons sales et humides,
- produits non textiles,
- matelas et sommiers,
- moquettes,
- toiles cirées...

Ces déchets font l'objet d'une collecte spécifique (cf. dico du tri page 27)

QUE DEVIENNENT LES TEXTILES COLLECTÉS ?



Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Le Relais propose une collecte à domicile (minimum 5 sacs de 50L). Contact : 01 39 74 85 85



DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE BOIS D'ARCY

Rue Abel Gance - ZA de la Croix Bonnet - Bois d'Arcy



CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès est gratuit pour les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'une carte d'accès (payant pour les professionnels).

Pour obtenir sa carte, faire une demande :

- par internet sur www.versaillesgrandparc.fr,
- par courrier à l'adresse de VGP
- auprès de l'agent d'accueil de la déchèterie lors de votre première visite.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

du mardi au vendredi	9h - 13h 14h - 18h
samedi	9h - 18h
dimanche	9h - 13h

Fermée les jours fériés

Toute demande devra être accompagnée :

- du **formulaire** soigneusement rempli (téléchargeable sur le site internet de l'agglô)
- d'une copie d'une **pièce d'identité**
- d'une copie d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier dans un délai maximum d'un mois.

Limite de 20 passages par an sans limitation de volume.

Toute récupération de déchets est interdite.

QUE PEUT-ON APPORTER EN DÉCHÈTERIE ?

Liste non exhaustive



DÉCHETS VÉGÉTAUX

branches, herbe, feuilles, fleurs...



MÉTAUX

ferraille, objets métalliques, vélos...



GRAVATS, DÉCHETS INERTES

terre, pierres, tuiles, briques, béton non armé, carrelage...



CARTONS

vides, pliés et non souillés sans polystyrène ni film plastique



BOIS

palettes, contre-plaqué, souches d'arbres...



TOUT VENANT

tuyaux, polystyrène, bâches plastique, moquette, miroirs...



MOBILIER

chaises, canapés, cuisine, literie, meubles, mobilier de jardin...



CAPSULES DE CAFÉ

Capsules en aluminium uniquement



TEXTILE

vêtements, chaussures (reliées par paire), linge, jouets en tissu...



BRICOLAGE / JARDINAGE

peintures, colles, vernis, acides, engrais, produits phytosanitaires..



BOUTEILLES DE GAZ

propane, butane, oxygène...



CUISINE

huile de friture...



ÉCRANS

téléviseurs, ordinateurs...



PETITS APPAREILS

hi-fi, rasoirs, perceuses, mixeurs, téléphones, cafetières, jouets...



DÉCHETS RECYCLABLES, VERRE

cf. consignes de tri pages 4 et 8



LIÉS AUX VÉHICULES

huiles de vidange, batteries, pneus de véhicules légers...



CONTENANT DES MÉTAUX LOURDS

piles, cartouches d'encre...



SANTÉ

radiographies, médicaments...



GROS ÉLECTROMÉNAGER

réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, micro-ondes...



NÉONS - AMPOULES

lampes fluocompactes, tubes fluorescents...

LA DÉCHÈTERIE N'ACCEPTE PAS :

Les ordures ménagères, les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), l'amiante, les déchets radioactifs, les carcasses de voitures...



MINI-DÉCHÈTERIE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

accessible uniquement aux habitants de Vélizy-Villacoublay

23 avenue Robert Wagner - Vélizy-Villacoublay

→ Lundi de 8h à 12h - Mercredi de 13h30 à 17h - Samedi de 9h à 12h

Fermée les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers habitant Vélizy-Villacoublay sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DEEE



DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES



PNEUMATIQUES



MÉDICAMENTS

DÉCHETS REFUSÉS



CARTONS



ENCOMBRANTS



GRAVATS INERTES



DÉCHETS VÉGÉTAUX



ÉCOPOINT DE BIÈVRES

accessible uniquement aux habitants de Bièvres et Jouy-en-Josas

27 route de Jouy - Bièvres (face à la salle des fêtes des Hommeries)

→ Du vendredi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

(jusqu'à 18h d'avril à septembre inclus)

Fermé le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Dépôt limité à 2m³/semaine

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



24



DÉCHÈTERIE DU CHESNAY

accessible uniquement aux habitants du Chesnay

37 rue Caruel de Saint Martin - Le Chesnay

→ Lundi de 13h30 à 16h30

du mardi au samedi de 8h à 12h

Fermée les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers habitant le Chesnay (payant pour les professionnels) sur présentation d'une carte d'accès disponible sur demande auprès de Versailles Grand Parc (conditions d'accès identiques à celles de Bois d'Arcy cf. p.22).

Limite de 20 passages/an

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)





DÉCHÈTERIE DE CARRIÈRES-SUR-SEINE

accessible uniquement aux habitants de Bougival et la Celle Saint-Cloud

1 rue de l'Union - Carrières-sur-Seine

→ Du lundi au vendredi de 10h à 17h

le samedi et dimanche de 9h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus)

Les horaires du week-end s'appliquent les jours fériés - Fermée le 1^{er} janv., 1^{er} mai et 25 déc.

Accès gratuit aux particuliers habitant Bougival et la Celle Saint-Cloud sur présentation d'une carte d'accès (demande en ligne sur sitru.fr ou adresser une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 6 mois et le dernier avis d'imposition de taxe d'habitation à 2 rue de l'Union - 78420 Carrières-sur-Seine).

Dépôt limité à 15 passages/an (3 tonnes)

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



25



DÉCHÈTERIE DE MAGNY-LES-HAMEAUX

accessible uniquement aux habitants de Châteaufort

Rue de la Planète Bleue - Rond Point de Gomberville - Magny-les-Hameaux

→ Lundi, mardi, vendredi et samedi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h15

Dimanche de 9h à 13h

Fermée les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers habitant Châteaufort (payant pour les professionnels) sur présentation d'une carte d'accès disponible sur demande auprès de la mairie de Châteaufort.

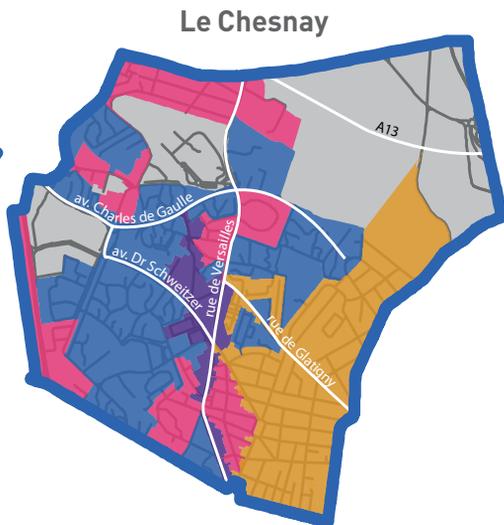
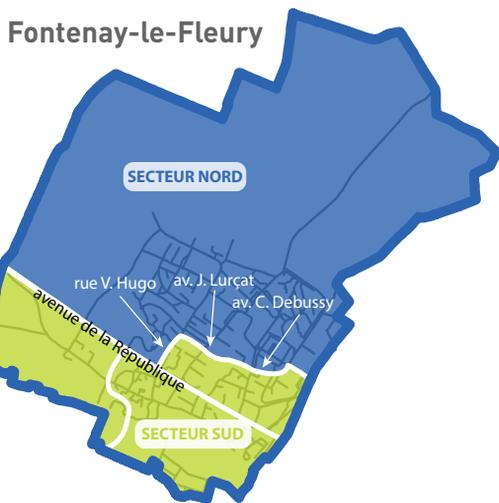
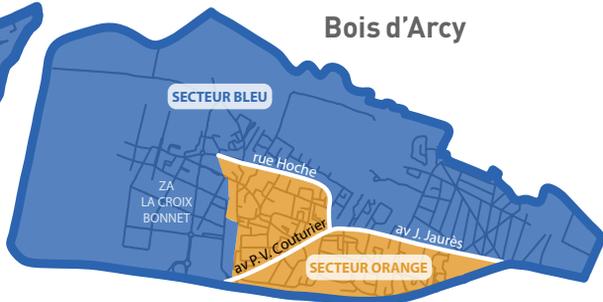
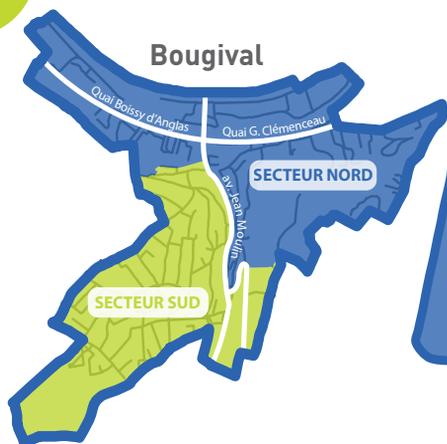
Dépôt limité à 2m³/jour

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)





SECTEURS DE COLLECTE



BAILLY NORD : au nord de la rue de Maule y compris son trottoir nord
BAILLY SUD : au sud de la rue de Maule y compris son trottoir sud

NOISY-LE-ROI EST : à l'est de la rue de Rennemoulin et du Cardinal de Retz
NOISY-LE-ROI OUEST : à l'ouest de la rue de Rennemoulin et du Cardinal de Retz

SAINT-CYR-L'ECOLE NORD : au nord de la rue Gabriel Peri
SAINT-CYR-L'ECOLE SUD : au sud de la rue Gabriel Peri

VIROFLAY RIVE DROITE : au nord de l'avenue du Général Leclerc
VIROFLAY RIVE GAUCHE : au sud de l'avenue du Général Leclerc

Pour en savoir plus sur votre secteur : www.versaillesgrandparc.fr / rubrique quotidien

DICO DU TRI

Liste non exhaustive

Aérosol (déodorant, chantilly)		Cartouche d'encre		Papier alimentaire	
Aérosol toxique		CD / DVD / cassette		Papier cadeau	
Ampoule classique (filament)		Charbon		Papier broyé	
Ampoule à économie d'énergie		Chaussure		Papier d'écriture	
Annuaire		Classeur		Papier peint	
Appareil électroménager		Cosmétique		Pare-brise	
Assiette		Coton-tige		Pièce automobile	
Ballon d'eau chaude		Couche-culotte		Pile	
Baril de lessive		Couvercle et capsule en métal		Planche de bois	
Barquette en aluminium		Dentifrice (tube)		Plante	
Barquette en plastique		Eau de javel (berlingot)		Plâtre	
Barquette en polystyrène		Eau de javel (bouteille)		Pneus	
Batterie de voiture		Emballage en polystyrène		Poêle, casserole	
Bidon métallique		Enveloppe		Polystyrène (gros volume)	
Bidon en plastique		Épluchure de fruits et légumes		Porcelaine, faïence	
Bidon d'huile de vidange		Extincteur		Pot de confiture en verre	
Blister		Fibro-ciment (sans amiante)		Pot de crème en plastique	
Bocal en verre		Film plastique		Pot de yaourt en plastique	
Boîte d'œufs (carton)		Flacon en plastique		Pot de yaourt en verre	
Boîte d'œufs (plastique)		Gobelet en plastique		Pot de peinture	
Boîte de camembert (bois)		Gravat		Poterie, pot de fleur, jardinière	
Boîte de conserve		Grillage, métal		Produit chimique	
Boîte métallique		Herbe		Produit d'entretien toxique	
Bombe de peinture		Herbicide, pesticide		Radiographie	
Bombe de mousse à raser		Insecticide		Rasoir jetable	
Bouchon liège		Jante		Réfrigérateur	
Bouchon plastique		Jouet en plastique sans piles		Restes de repas	
Bouteille de gaz		Journal		Rouleau de papier toilette	
Bouteille en plastique		Laine de verre et de roche		Sac en papier propre	
Bouteille en verre		Lampe		Sac plastique	
Bouteille / pot en verre cassé		Lingette		Sèche-cheveux	
Bouteille d'huile en plastique		Couverture rigide des livres		Stylo	
Bouteille d'huile en verre		Livre sans couverture		Suremballage en plastique	
Branchage		Magazine, revue		Table à repasser	
Brique alimentaire		Matelas		Télévision, écran	
Cagette et objet en bois		Médicament		Tube de dentifrice	
Cahier sans spirale		Meuble, literie		Tuyau d'arrosage	
Canapé		Miroir		Vaisselle	
Canette métal		Moquette		Vaisselle plastique, carton	
Caoutchouc		Néon		Végétaux	
Carrelage		Objet en terre cuite		Vélo, cycle	
Carton, cartonnée		Matériel informatique		Vêtement	
Carton souillé		Papier absorbant, mouchoir		Vitre	

Tous ces déchets sont collectés en déchèterie

LÉGENDE

Ordures ménagères p.10

Recyclables p.4

Textile p.21

Verre p.8

Composteur

Déchèterie uniquement p.22

Végétaux p.12

Encombrants p.14

DEEE p.16

Déchets toxiques p.18

VERSAILLES GRAND PARC À VOTRE ÉCOUTE !

Retrouvez toutes les informations en un clic sur le site Internet ou au numéro vert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.



- Se procurer ou changer de bac
- Signaler une anomalie de collecte
- Consignes de tri
- Jours et horaires de collecte
- Télécharger un formulaire
- S'inscrire à une réunion compostage
- Trouver le point d'apport volontaire le plus proche sur la carte interactive
- S'abonner à la newsletter

www.versaillesgrandparc.fr

 N° Vert 0 800 284 524

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



COLLECTE LES JOURS FÉRIÉS

Les collectes sont assurées pendant les vacances scolaires ainsi que tous les jours fériés à l'exception du 1^{er} mai.

Pour Vélizy-Villacoublay, pas de collecte les jours fériés, elles sont reportées le lendemain.



LES SAPINS DE NOËL

A déposer à la collecte des déchets végétaux en janvier ou à ramener en déchèterie. A défaut, les présenter à la collecte des ordures ménagères.



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex
environnement@agglovp.fr



« Les services de la direction de l'environnement disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les interventions de livraison, retrait, échanges et réparation des bacs à déchets. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à la société Conteneur.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au numéro vert de la direction de l'environnement ou par courriel à environnement@agglovp.fr ».

Conception/réalisation : Versailles Grand Parc - octobre 2015 - Crédit photos : © Eco-emballages, EcoDDS, Eco-Mobilier, Ademe

Impression : Le Réveil de la Marne - imprimé sur du papier 100% recyclé